

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 - CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EA Subdivision 2EA - Espace Inférieur Approche (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2EA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE GUILCHER, Estelle - 01 69 57 57 72 estelle.leguilcher@aviation-civile.gouv.fr FEILLET, René - 01 69 57 57 71 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FEILLET, René

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision

Au sein de la division 2E, le candidat :

- assure le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant l'évolution des espaces approche et de leur gestion, ainsi que des dispositifs de circulation aérienne des organismes d'approche et plus particulièrement dans la région parisienne (périmètre SNA RP) ;
- anime, coordonne et encadre le travail à effectuer par la Subdivision ;
- participe aux travaux d'études C.A en région parisienne, coordination technique dans le cadre de ces travaux puis suivi de leur mise en oeuvre ;
- assure le suivi des études puis de la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'évolution des espaces inférieurs, relevant des organismes d'approche, et de leur gestion (approches centrales, SIV jointifs) ;
- participe au traitement des questions émanant de la DSNA/EC MSQS SDPS et des SNA en matière de réglementation, de phraséologie, de procédures aux instruments, d'obstacles, d'espaces aériens contrôlés et de recommandations BEA ou CSCA ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- assure le suivi de l'évolution réglementaire et opérationnelle en matière de RNAV ;
- co-anime avec SDPS, DTI et le SIA du GT MO PRO (Mise en oeuvre des PROCédures) ;
- participe avec DSNA/ME au suivi de la mise en oeuvre des procédures CDO (Continuous Descent Opération) et Point Merge ;
- assure la coordination nécessaire avec les autres départements de la DSNA/DO pour ce qui concerne les évolutions liées aux espaces inférieurs approche ;
- participe à la coordination nécessaire avec les services ad-hoc de la DGAC (DSAC, DTA,..) pour les sujets relevant de son domaine de compétence
- suit le dossier Notre-Dame-des-Landes ;
- participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- a vocation à participer à la permanence opérationnelle de la DO.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- applique les principes de la démarche qualité pour ce qui concerne son domaine de compétence
- s'assure de la mise en oeuvre des ACAP relatives aux missions et aux dossiers qui lui sont confiés

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude au management
- aptitude à la négociation et aux relations humaines
- aptitude au travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne
- très bonne connaissance des méthodes de travail du contrôle aérien en approche
- très bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- bonne connaissance de l'état de l'art en matière de conception de procédure
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 - CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2RP Subdivision 2RP - Régulation et planification (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2RP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE GUILCHER, Estelle - 01 69 57 72 02 estelle.leguilcher@aviation-civile.gouv.fr PAPIER, Corinne - 01 69 57 73 25 corinne.papier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MANCHON, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision 2RP

Au sein de la division 2R, le candidat :

- conduit les études d'impact de mesures ATFCM spécifiques ;
- mets en oeuvre des outils de simulation ATFCM ;
- évalue l'efficacité des dispositifs espace en cours de développement, notamment leur impact en matière de capacité et d'efficacité des vols (écologique et économique), vérifie a posteriori de la validité des résultats obtenus ;
- participe à la spécification d'outils ATFCM nécessaires aux activités de la DO ;
- participe en tant qu'expert aux évolutions « outils ATFCM » dans le cadre des projets SESAR et FABEC ;
- participe aux différentes activités menées en coordination et coopération avec les CRNA (notamment les FMP), les SNA, les partenaires militaires, européens (Eurocontrol et autres ANSP) et les opérateurs aériens ;
- a vocation à participer à la permanence opérationnelle de la DO.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la Régulation du trafic
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE – Subdivision Contrôle – ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr BOLANDER, Sylvie - 04.42.33.12.38 sylvie.bolander@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	OLYMPIO, Francisco

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CRNA/SE – Subdivision Contrôle – ASSISTANT DE SUBDIVISION

Profil - Qualification :

- Participe au fonctionnement opérationnel et technique de la FMP ainsi qu'aux activités ATFCM du centre et des aérodromes situés dans la zone de responsabilité du CRNA/SE.
- Est chargé de l'élaboration et du suivi du RAD pour le CRNA-SE.
- Participe à la préparation et à la mise en place de toutes les actions de régulation du trafic.
- Organise et participe à la formation des assistants chef de salle en charge de l'ATFCM.
- Participe et organise des briefings ATFCM au profit des organismes ATC, ATS situés dans la zone de compétence.
- Participe aux séminaires d'informations organisés par le centre au profit des usagers ainsi que pour la formation initiale.
- Participe aux différents groupes de travail ayant une incidence sur la gestion ATFCM ou de la structure du réseau de routes.
- Est un des correspondants opérationnels de la CFMU pour le centre.
- Participe à toutes les autres tâches de la subdivision contrôle.
- Assure l'intérim du chef de sub contrôle lors de son absence.
- Fournit une expertise ATFCM lors de l'élaboration des projets SUPAIP concernant les exercices militaires ou autres manifestations aériennes.
- Participe à la permanence opérationnelle.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAs/RP - ORLY – Subdivision Contrôle – ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	
Personne remplacée :	BENAFLA, Yannick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNAs/RP - ORLY – Subdivision Contrôle – ASSISTANT DE SUBDIVISION

Assiste le Chef de Subdivision Contrôle dans le fonctionnement de la subdivision conformément au processus R1, incluant en particulier le fonctionnement des salles de contrôle vigie et IFR.

- Participe à l'élaboration des modifications ou créations de dispositifs circulation aérienne, notamment en animant le GT Procédures d'Orly.
- Coordonne les études de sécurité des projets de circulation aérienne.
- Coordonne la mise en oeuvre des projets de circulation aérienne.
- Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord et protocoles.
- Suit l'évolution de la réglementation et en informe les contrôleurs.
- Suit et amende les Manuels d'Exploitation TWR-APP et CDT.
- Participe aux réunions de retour d'expérience (RSE, AREX, CLS).
- Participe à la permanence opérationnelle.
- Assure l'intérim du Chef de Subdivision pendant son absence.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- Connaissances en bureautique

Qualités requises :

- Esprit de synthèse
- Sens du contact et de la discussion
- Bonne aptitude à rédiger

FORMATION D'INTEGRATION

Formation aux études de sécurité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S MURET – CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/S LFBR/TWR Muret l'Herm - Circulation aérienne (MURET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFBR/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05 67 22 92 22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr DIOT, François-Dominique - 05 67 22 92 02 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LONGUY, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/S - Aérodrome de MURET - CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE

Génériques :

- Anime et encadre son entité CA ;
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles ;
- Identifie les objectifs et les besoins associés ;
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du siège et les autres sites ;
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO ;
- Participe à son niveau à la veille réglementaire dans son domaine de compétence.

Spécifiques :

- Est responsable du contrôle d'aérodrome de l'organisme ;
- Élabore les tableaux de service ;
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs ;
- Assure la mise à jour du Manex et l'élaboration des consignes d'exploitation ;
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques ;
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie ;
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents ;
- Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA) ;
- Élabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM) ;
- Préside la commission locale de qualification et la commission de nomination des chefs de quart si elle existe ;
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment avec l'exploitant ;
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel ;
- Participe au recueil et à l'élaboration des statistiques de trafic sur son aérodrome ;
- Peut assurer des vacations de contrôle s'il détient une licence de contrôle à jour.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités.
- Il est membre des revues locales de son organisme.
- Il est invité à participer à la revue du processus R1 « rendre les services ATM ».
- Il est invité à la revue régionale du SNA/S.

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre.

Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA avec la subdivision QS-S du SNA.

- Il préside ou participe à la commission locale de sécurité de son domaine ;
- Il propose et met en oeuvre au sein de l'entité CA les actions correctives et préventives ;
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- et suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations ;
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés.

Profil - Qualification :

COMPÉTENCES

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Aptitudes à la rédaction
- Connaître les systèmes et outils du contrôle
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Savoir contrôler les connaissances
- Savoir constituer des dossiers incidents / accidents (connaissance INCA)
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe
- Savoir gérer le dialogue social
- Connaître l'organisation des services de l'État
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience

FORMATION D'INTÉGRATION :

« Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur ».

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC/GEPPS – SPECIALISTE EXPLOITATION CONFIRME
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EOS/GEPO Subdivision GEPPS (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*ENAC/ER/ATM/EOS/GEPO
Filière / Métier :	Formation aéronautique Opérateur d'environnement de simulation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PESIGNE, Benoît - 05 62 17 41 25 benoit.pesigne@enac.fr SERRES, Alain - 05 62 17 46 00 alain.serres@enac.fr
Personne remplacée :	CLAVARET, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENAC - ER/ATM/EOS - Subdivision Gestion et Planification de la Prestation Opérateur Simulateurs - SPECIALISTE EXPLOITATION CONFIRME

Définition du poste :

- Être qualifié et maintenir ses compétences sur l'ensemble des outils de simulation et supports de formations.
- Exploitation des interfaces de pilotage des outils de simulation au contrôle.
- Assurer le suivi qualité de la prestation d'opérateurs dans son ensemble.
- Assurer les relations contractuelles et opérationnelles avec une société prestataire de services de l'Enac.
- Formation et habilitation des opérateurs simulateurs.
- Gestion des stages de formation d'opérateur SCANSIM, ELECTRA, ESCAPE.
- Participe au développement des nouvelles phases de formation pratique en collaboration avec les entités pédagogiques.
- Participe à la définition et au développement des IHM de pilotage des outils de simulation en cours d'évolution.
- Appuyer et compléter les responsables de la subdivision dans l'ensemble de leurs missions.

Profil - Qualification :

Compétences professionnelles souhaitées :

Connaissances

- Etre capable de gérer un projet de manière autonome.
- Connaissances aéronautiques indispensables.
- Maîtrise de la phraséologie aéronautique.
- Connaissance de la langue anglaise (niveau B1).
- Bonnes connaissances de l'environnement Windows et des logiciels associés.

Savoir-faire / Savoir être :

- Goût et sens des responsabilités
- Aptitude au contact et au relationnel

Conditions particulières d'exercice :

- Sens du travail en équipe
- Aptitude à travailler sur écrans
- Aptitude à travailler en horaire décalés

RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).